



# LE MOT Du Maire

*"...deux gros dossiers ont bien évolué : l'espace Puiberron et le Hameau du Carrelot..."*

**A**près des mois d'avril et mai particulièrement pluvieux, j'espère que la période d'été que nous entamons verra le soleil revenir pour nous apporter le bien-être dans cette période de congés.

Les travaux de voirie prévus de longue date ont pu être réalisés. Après cette attente, l'attribution de la subvention en fin d'année 2011 nous a obligés à patienter jusqu'au printemps pour lancer les réfections de chaussée. Les habitants de Romefort et Villeranque avec la Place du Four à Chaux et ceux de la route du Couhourg ont vu leur patience récompensée. C'est un programme de 130 000 € qui a pu être lancé grâce à la subvention de 26 000 € accordée par le Conseil Général. En plus de ce programme d'investissement, un budget de 30 000 € sera consacré cette année à l'entretien général de la voirie. L'intervention du syndicat de voirie et des employés communaux permet de tenir en état les 47 km de voirie communale en attendant qu'un investissement soit programmé.

Le premier semestre 2012 a vu un grand changement au niveau de notre personnel technique. Bernard Ycard, après 34 ans de bons et loyaux services, a fait valoir ses droits à la retraite. Nous le remercions pour le travail effectué dans nos bois qu'il connaissait si bien. C'est une mémoire qui s'en va, il va falloir le remplacer pour que notre forêt de 650 hectares continue à être entretenue afin que le Conseil Municipal, qui sera présent dans les trente années à venir, puisse en tirer le bénéfice attendu.

Frédéric Allilaire, après deux ans comme bûche-

ron a préféré réorienter sa carrière et nous lui souhaitons une pleine réussite dans son entreprise. Enfin Yoan Artaud, notre menuisier, a choisi de reprendre son métier d'origine. Nous lui avons accordé, ce qui est prévu dans la fonction publique, une disponibilité pendant un an. Nous espérons que ce nouveau choix répondra à ses attentes.

Le recrutement d'un conducteur d'engins polyvalent (si possible) est en cours. Pour le deuxième poste, nous prendrons un contrat aidé pendant un an minimum.

Les deux autres gros dossiers en cours de finalisation ont bien évolué. Pour l'espace Puiberron, le dossier «Loi sur l'eau» vient d'être déposé ainsi que celui de demande de défrichement. La zone prévue pour les camping-cars a été déplacée afin de répondre aux mesures d'évitement préconisées par les services instructeurs dans le cadre de la préservation des zones humides. En compensation complémentaire, nous avons proposé une zone de 8 hectares, située à saint Raphaël derrière le Brederra. Cette zone sera conservée en zone humide et confiée au conservatoire des races d'Aquitaine dans le cadre du maintien des vaches marines.

Une aide des fonds européens, un apport de graves offert par CEMEX confirmant leur implication écologique, nous ont permis avec la participation de l'ONF de finaliser la clôture et l'aménagement de cet espace proche de zones de lagunes, correspondant bien à l'esprit du dossier.

Le lotissement « Le Hameau du Carrelot » situé sur l'ancien stade, va être viabilisé par la Société Grisel qui a déjà réalisé le même travail aux

Vignerons de Branas. Le permis d'aménager a été délivré fin mai. Les Bâtiments de France nous ont demandé de modifier les lots en façade afin de recréer un esprit entrée de bourg, ce qui nous a amenés à proposer des maisons mitoyennes et alignées sur toute la façade rue. Si tout se passe normalement, les travaux pourront commencer dans un délai de trois mois après l'obtention du permis soit vers la dernière semaine du mois d'août et les lots commercialisés vers la fin de l'année 2012.

Le dossier dit « du Bouilleur de cru » (aménagement de 5 commerces en centre bourg) avance aussi. Après une consultation des Bâtiments de France, le permis de construire sera demandé, mais les travaux ne commenceront que si nous obtenons les importantes subventions que nous avons demandées auprès du FISAC et de la Région.

Un petit mot au sujet des logements sociaux. Comme prévu dans le PLH du Pays Médoc, nous

avons inscrit dans note PLU dix logements dans le lotissement du Clos de la Fontaine et (treize+sept) dans le lotissement de Branas.

Treize vont être subventionnés par l'État, ce qui permettra de réaliser la tranche de 13 dans les vigneron de Branas. Pour les autres, une négociation a été entamée avec les promoteurs afin de pouvoir y réaliser du locatif.

Comme vous le voyez, même si les chantiers mettent du temps à sortir de terre, votre municipalité est particulièrement occupée par la négociation et la constitution de tous les dossiers administratifs nécessaires avant toute réalisation.

Je vais conclure en vous souhaitant à tous de bonnes vacances.

Bonne période d'été et à bientôt pour la rentrée de septembre.

Michel Travers

